



COMMUNE DE COARAZE



TELEALERTE GEDICOM

Le **système TéléAlerte GEDICOM** permet à la population de recevoir des alertes par SMS ou appel téléphonique en cas **d'événements exceptionnels (phénomènes climatiques ou autres)**.

Pour souscrire à ce service, merci d'adresser cette **fiche d'inscription** complétée à la mairie. Il est également possible de s'inscrire en suivant ce lien :

<https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions?CustId=582>

Les informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées.

Nom*:

Prénom*:

Date de naissance*:

Numéros de téléphone*:

(Liste rouge : OUI / NON)

Téléphone principal*:

Téléphone 2 :

Téléphone 3 :

E-mail*:

Téléphone mobile (réception SMS):

Téléphone mobile 2 (réception SMS):

* informations obligatoires, les autres sont facultatives.

Date et signature :

*En transmettant votre inscription, vous autorisez la mairie à effectuer les saisies sur le site : <https://www.acces-gedicom.com>
Le service ne collecte ni ne traque aucune donnée personnelle identifiable, pour un meilleur respect de votre vie privée. Les règles de confidentialité de ce service sont disponibles sur le site.*

Le SMIAGE Maralpin ne traite les données recueillies dans ce formulaire que pour l'inscription, le fonctionnement et la gestion du dispositif de Téléalerte. Seules les données nécessaires sont collectées et sont exclusivement destinées à le SMIAGE Maralpin. Conformément à la loi "informatique et libertés" N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant ou pouvez demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. (Cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Vous pouvez exercer ces droits, en contactant le Délégué à la Protection des Données de le SMIAGE Maralpin

Formulaire téléchargeable sur www.coaraze.fr et disponible en mairie sur simple demande.